



TROISIEME COMMISSION
73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies
New York, le 10 octobre 2018

Point 70 : Promotion et protection des droits de l'enfant

Intervention de
Clotilde FERRY
Conseiller

Monsieur le Président,

« Édifier un monde digne pour les enfants ». Tel était l'objectif que nous nous étions fixés il y a maintenant 16 ans.

Le nombre d'enfants vivant dans des zones de conflit a pourtant augmenté de 74% au cours des 10 dernières années.

Encore et toujours, les conflits armés mettent à mal la protection offerte par la famille, la société et le droit.

Son Altesse Royale la Princesse Caroline de Hanovre, présidente de l'Association mondiale des amis de l'enfance (AMADE), participe à un programme ayant pour objectif de réintégrer les enfants démobilisés dans les zones de conflits.

Fort de cet engagement, Monaco coparraine les résolutions du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en période de conflits armés.

La Principauté a également endossé en juillet dernier la « Déclaration sur la sécurité dans les écoles » qui met l'accent sur le droit à l'éducation en temps de conflits. Les écoles servent de bases, de casernes, de centres de détention, de dépôts d'armes et de postes de tireurs embusqués. Cette pratique met régulièrement en danger les élèves, faisant de leurs écoles des cibles pour les groupes armés.

Monsieur le Président,

Comme l'indique l'un des rapports du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'enfant, plus d'un tiers des enfants, soit pas moins de 250 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne savent pas lire, écrire et compter.

L'éducation est un droit essentiel, qui permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale. Ce droit est vital pour le développement économique, social et culturel de toutes les sociétés.

En juillet dernier, dans le cadre d'un projet de campagne de scolarisation financée par la coopération internationale de mon gouvernement, une ONG partenaire a organisé une distribution d'actes de naissances pour les bénéficiaires qui n'en possèdent pas. L'objectif étant d'assurer l'avenir de l'enfant pour qu'il puisse s'inscrire à l'école, passer les examens officiels et donc devenir un citoyen actif.

Monsieur le Président,

La Principauté de Monaco est très engagée dans la promotion et la protection des droits de l'enfant, domaine qui constitue l'une de ses priorités et un engagement qui s'est traduit notamment par l'adoption d'un cadre législatif qui accroît la répression des crimes et délits commis à l'encontre des enfants.

En juin de cette année, Monaco a accueilli un Colloque de Haut Niveau intitulé « La violence à l'encontre des enfants dans le contexte de la famille ou à l'école ». Événement auquel a participé la Représentante Spéciale du Secrétaire général, chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants.

Le Gouvernement Princier a souhaité également que les établissements scolaires de la Principauté s'associent pleinement à la journée « Non au harcèlement » du 3 novembre. L'objectif étant de libérer la parole des élèves en les incitant à réfléchir sur le harcèlement, tout en les informant sur les moyens pour l'éviter ou y mettre fin.

Monsieur le Président,

Selon les estimations, 36,7 millions de personnes dans le monde étaient porteuses du VIH en 2016, dont environ 2,1 millions d'enfants de moins de 15 ans.

Au niveau national et depuis maintenant 10 ans, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Département des Affaires Sociales et de la Santé et le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit proposent aux élèves de deuxième cycle des ateliers interactifs et des conférences dédiées à la prévention et à la lutte contre le VIH/sida.

Qu'il me soit permis de terminer mon propos en rappelant que l'année 2019 marquera le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, le traité le plus ratifié des Nations Unies. Efforçons nous alors d'édifier un monde digne des enfants, agents de changement et leaders de demain.

Je vous remercie de votre attention.